

Le *chloral* a été récemment préconisé par Ortega, comme un moyen de diminuer la fétidité et l'abondance des sueurs des pieds (1). Il est difficile de ne pas rapprocher cette application du chloral de celle de la même substance contre l'ozène, signalée en 1873 par Créquy.

Bielt a décrit, sous le nom d'*acne sebacea*, une hypersécrétion des follicules sébacés qui peut envahir toutes les régions du corps, mais qui a son siège d'élection au visage, principalement au front, au nez et aux paupières. « Cette matière sécrétée, dit Devergie, est plus fluide que dans l'état normal; elle a la propriété de se concréter et de brunir à l'air. Aussi, sans que la peau soit essentiellement malade, sans qu'elle soit le siège de sensibilité et de chaleur notables, on voit, dans la forme aiguë de cette affection, sourdre une sécrétion grasse qui s'étale à la surface de la peau, s'y concrète au contact de l'air, devient dense, d'un gris jaunâtre, et se dessèche de plus en plus. Le frottement ne l'enlève pas avec un linge rude, mais un léger grattage à l'ongle détache cet enduit sans faire souffrir le malade. Quelquefois l'enduit gras est tellement desséché qu'il faut du saindoux sous un cataplasme, ou une pommade au carbonate de potasse, pour le faire tomber. Chose remarquable, l'affection ainsi développée au front et aux joues envahit très-rapidement la figure, la recouvre d'un masque hideux, qui reste et persiste pendant fort longtemps. On voit aussi la maladie se manifester avec beaucoup d'intensité dans quelques cas, et telle est sa tendance à se généraliser qu'elle a pu envahir toute la surface du corps chez certains enfants. On l'observe principalement dans le jeune âge, mais elle peut aussi se développer au delà de trente ans; elle tend à devenir chronique et à durer plusieurs mois. » (Devergie, *Traité pratique des malad. de la peau*; Paris, M DCCC LIX, p. 361.)

Gibert a vu cet acné ou, mieux, ce flux sébacé, signaler tantôt une ichthyose, tantôt un impétigo passé à l'état chronique; le

pulvérisé. On recouvre cette semelle, ainsi préparée, d'une feuille de papier, qui y adhère par pression. Ces semelles, très-économiques et qui peuvent être fabriquées par les malades eux-mêmes, sont portées entre le bas et la chaussure. On les renouvelle 3 ou 4 fois par jour.

(1) 467. Cette lotion a la formule suivante :

℥	Chloral.....	10 gram.
	Eau.....	1000

On fait des lotions avec cette eau et on enveloppe les pieds dans des compresses qu'on en imbibe.

masque qu'il produit est désagréable à l'œil; il se détache avec difficulté et par places; il résiste quelquefois très-longtemps. Enfin les exemples ne sont pas rares de croûtes sébacées de ce genre qui ont été prises pour des dermatoses spécifiques et traitées intempestivement par des médications internes.

J'ai eu l'occasion de soigner récemment et de guérir en quinze jours environ, par l'usage combiné de la glycérine et des applications d'huile de cade, une acné sébacée croûteuse du visage qui durait depuis plusieurs années et avait été considérée, à tort, comme une maladie de mauvaise nature (1).

Les moyens topiques jouent le rôle principal dans le traitement du flux sébacé: les bains émollients et les lotions de même nature au début; plus tard, les bains alcalins (2), les pommades alcalines (3), les bains sulfo-alcalins (4), les lotions d'alun (5), la pommade à l'anthracokali (6) (Gibert), les bains et douches de vapeur, les bains de mer, etc., constituent la série des moyens qu'on peut employer successivement ou qu'on peut combiner ensemble. Devergie dit avoir employé avec succès contre la forme chronique du flux sébacé la liqueur de Fowler (7), à des doses croissantes de 12 à 16 gouttes, et continuées pendant six semaines à deux mois. (Devergie, *Traité pratique des malad. de la peau et de la syphilis*; Paris, 1860, t. I, p. 267.)

(1) 468. Il faut, dans ces cas, étendre de la glycérine anglaise sur la concrétion sébacée et appliquer des cataplasmes de fécule arrosés de glycérine. Dès que les croûtes se détachent, on pratique au pinceau des badigeonnages avec de l'huile de cade pure ou mélangée de moitié de glycérine, suivant la tolérance de la peau.

(2) 469. Le *bain alcalin* du Codex contient 250 gram. de carbonate de soude ou 500 gram. de bicarbonate de soude.

(3) 470. La *pommade alcaline de Bielt* contient 1 p. de carbonate de potasse pur, 5 d'axonge.

(4) 471. Le *bain sulfo-alcalin*, ou *bain de Baréges artificiel* du Codex, a pour formule: 50 gram. de carbonate de soude desséché, 60 gram. de chlorure de sodium sec et 60 gram. de monosulfure de sodium cristallisé.

(5) 472. On prépare ces lotions avec 4 à 6 gram. d'alun cristallisé pur et 300 gram. d'eau de rose.

(6) 473. L'*anthracokali* (*charbon alcalin*) s'obtient en décomposant par voie humide le carbonate de potasse par la chaux et en ajoutant du charbon porphyrisé.

(7) 474. La *liqueur de Fowler* du Codex est préparée avec 1 gram. d'acide arsénieux, 1 de carbonate de potasse, 3 d'alcoolat de mélisse composé et 100 d'eau distillée. Elle représente 1 centigr. d'acide arsénieux par gramme.

Il faut rapprocher du flux sébacé du visage cet état gras, luisant, onctueux, des cheveux qui, agglutinés par mèches, se détachent les uns des autres et laissent sur la garniture des coiffures et sur tous les objets qu'ils touchent une couche huileuse colorée. Cette affection particulière des cheveux reconnaît pour cause une hypersécrétion des follicules sébacés annexés à chaque bulbe pileux, et son traitement, tout palliatif, consiste dans l'usage de lotions légèrement alcalines.

De même qu'il y a des moyens qui, rétablissant les fonctions de la peau, favorisent le retour de la sueur; de même aussi la première condition, dans les altérations de la sécrétion sébacée, est d'entretenir la peau dans un état d'extrême propreté et d'enlever, par des lavages fréquents et des bains d'eau ou de vapeur, ou par des moyens mécaniques, les résidus salins, épidermiques ou gras, les matières pulvérulentes, qui se sont déposés à la surface de la peau et tendent à obstruer l'orifice des follicules. C'est à l'omission de ces soins de propreté que doit être toujours rapportée la production de l'*acne punctata*, quoique habituellement une prédisposition générale puisse, en dehors de cette cause, multiplier singulièrement la production de ces tannes chez le même individu. J'ai vu, à Cherbourg, un homme dont le corps était recouvert d'un nombre très-considérable de tannes, qui variaient du volume d'un grain de millet à celui du poing. On sait que l'opinion vulgaire qui attribuait la formation de ces tumeurs folliculeuses à la présence de divers parasites, et qui était considérée comme reposant sur des apparences grossières, reprend aujourd'hui crédit depuis les recherches de Henle, de Vogt, de Gruby, et on s'expliquerait ainsi la facile généralisation de ces tumeurs. Quoi qu'il en soit, l'évacuation mécanique de la matière sébacée à l'aide d'une aiguille et les modifications vitales exercées sur le follicule par la compression, par des astringents ou par des lotions légèrement cathérétiques, peuvent empêcher la reproduction de la matière sébacée et débarrasser les malades d'une incommodité peu grave, il est vrai, mais qui exige cependant, à raison de l'endroit où elle siège, un certain degré d'attention.

La matière cérumineuse que sécrète le conduit auriculaire peut souvent, par une altération qui diminue sa fluidité, ou par son mélange avec les matières pulvérulentes de l'atmosphère, s'épaissir notablement, prendre une consistance comme crayeuse et devenir, si on ne l'extrait ou si on ne la dissout, une cause de surdité, d'autant plus fâcheuse qu'elle est plus vulgaire et, par suite, plus facilement méconnue. Kramer a surtout insisté sur ce point, que Max Simon a repris dans un travail intéres-

sant et avec cette sagacité pratique qui lui est habituelle (*de l'Engouement cérumineux des oreilles et de son traitement*, in *Bull. de thérap.*, 1846, t. XXXI, p. 337), et enfin Marc d'Espine s'est occupé de rechercher les meilleurs moyens d'entraîner ou de dissoudre ces accumulations de cérumen. Le bouchon formé par ce produit détermine habituellement un état d'irritation du conduit auriculaire, de la rougeur, de la chaleur, et peut même à la longue, comme Kramer en a vu un exemple, produire une ulcération de la membrane du tympan; en même temps il existe une surdité plus ou moins grande, des hallucinations diverses de l'ouïe, des bourdonnements, des sifflements. En redressant le pavillon, on aperçoit une masse jaune ou brune, quelquefois brillante, et le stylet explorateur fait éprouver, en la heurtant, une sensation caractéristique. Il est bien évident que, dans ce cas, l'extraction du bouchon cérumineux ou sa dissolution par des injections appropriées constituent la conduite à tenir. L'extraction se fait avec une petite curette imprégnée d'huile; on détache la masse circulairement et on l'extrait à l'aide de pinces. Mais cette petite opération est quelquefois rendue impossible par l'adhérence de la matière cérumineuse du conduit auriculaire à la membrane du tympan, et aussi parce qu'elle n'offre pas assez de résistance; dans ces cas, il faut recourir aux dissolvants. Marc d'Espine a fait, à ce sujet, des recherches très-intéressantes, desquelles il ressort que le cérumen n'est soluble ni dans l'alcool concentré (l'alcool étendu le dissout assez bien), ni dans l'éther, ni dans la liqueur d'Hoffmann. L'eau pure, au contraire, le dissout assez bien pour en être colorée, mais son véritable dissolvant est l'eau alcalinisée (*).

CHAPITRE III

Sécrétion épidermique

Pellucide quand il est suffisamment mince et qu'il contient des proportions normales d'eau, l'épiderme est formé de cellules

(* 475. On peut employer, à cet effet, une solution de 20 centigr. de potasse caustique par 30 gram. d'eau, ou de carbonate de potasse à la dose de 1 gr. 25 centigr. pour les mêmes quantités d'eau distillée. Il recommande de faire cette injection le soir, le malade étant couché sur l'oreille opposée, et de maintenir le contact par l'occlusion du méat avec un bourdonnet de coton. Le lendemain matin, on pousse une injection alcaline, et on recommence ainsi quatre ou cinq fois de suite, jusqu'à ce que le conduit soit débarrassé et qu'on aperçoive le tympan.